

ORGANISME NOTIFIE N°0679

Autorisé et notifié
conformément à l'article
39 du Règlement (UE)
n°305/2011 du Parlement
européen et du Conseil du
9 mars 2011 établissant
des conditions harmonisées
de commercialisation pour
les produits de
construction

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

0679-CPR-0409

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

LR ETANCO

Parc Les Erables – Bât 166

Route de Sartrouville – BP 49

78231 LE PECQ Cedex

FRANCE

et fabriqué(s) dans l'usine :

LR ETANCO - ZI rue Clos Reine - BP 60073 - 78410 AUBERGENVILLE - France

fut (furent) soumi(s) par le fabricant à l'évaluation des performances du (des) produit(s) de construction, est (sont) soumi(s) par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

« Guide d'Agrément Technique Européen n°006 (ETAG 006) édition novembre 2012 utilisé en tant que Document d'Évaluation Européen DEE – complété de l'Evaluation Technique Européenne ETA-08/0239 délivrée le 20/05/2018 »

sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

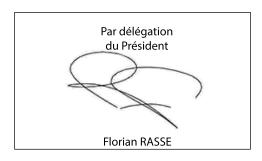
Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 14 février 2022, il se substitue au certificat précédemment délivré le 1 août 2019 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 14 février 2022.







Autorisé et notifié conformément à l'article 39 du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

0679-CPR-0409

Attelages de fixations LR ETANCO pour systèmes d'étanchéité fixés mécaniquement

Catégorie d'utilisation :

La fixation des revêtements d'étanchéité assurant la protection des toitures contre la pénétration des eaux de pluie.

Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

Voir Evaluation Technique Européenne ETA-08/0239 valide du 20/05/2018.